Droits de la Défense et Communication des Dossiers de la Procédure : Au cœur d'un atelier à l'INFJ

MALI

1489

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Retour à l'ordre constitutionnel

L'appel pressant de Yeah Samaké

Farabougou :
Une opération spéciale s'impose !

Incendie en Guinée
Un bilan d'au moins 14 morts et 190 blessés

Dengue

Maladie causée par un virus du genre Flavivirus, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé Aedes aegypti

CAUSES

Piqûre du moustique femelle Aedes aegypti

5 sérotypes du virus de la dengue

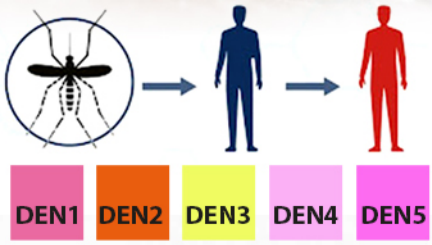

SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre

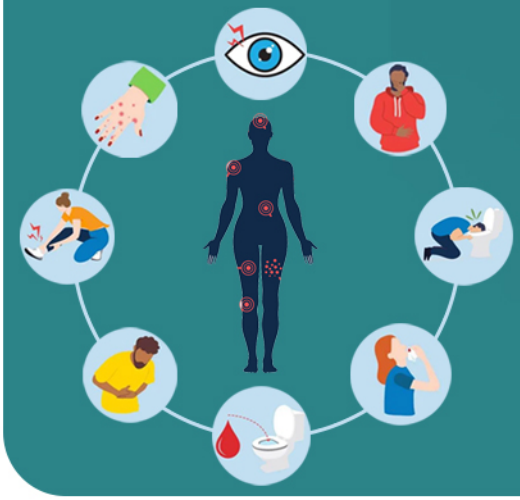

DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derriere les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptomes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN

Un vaccin est disponible*

Paracétamol

Repos

Anti-inflammatoire

⚠ ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION

Consultez toujours un médecin en cas de dengue

Éviter l'eau stagnante

Faites vous vacciner contre la dengue*

Mettez du chlore dans les piscines

Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déja infectées par la maladie

Sommaire «

P. 13

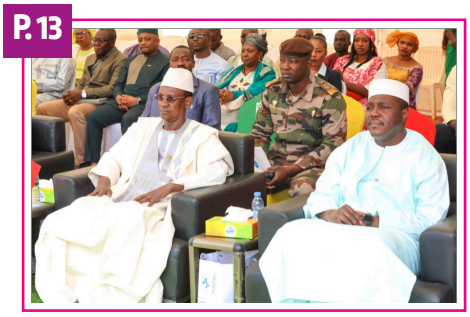

P. 20

P. 24

/ Une /

Retour à l'ordre constitutionnel : L'appel pressant de Yeah Samaké — P. 4

/ Breves /

L'AGEFAU poursuit sa mission : Connecter et réduire la fracture numérique — P. 13
Droits de la Défense et Communication des Dossiers de la Procédure :Au cœur d'un atelier à l'INFJ — P. 14
Rentrée solennelle 2023-2024 des Écoles militaires : Consolidation des acquis et renforcement du leadership — P. 15
Kolofata : Pose de la première pierre d'une usine d'égrenage de coton — P. 16
Crise énergétique : Le CNPM propose la restructuration — P. 17
Arène politique : Me Mountaga Tall, président du CNID-FYT — P. 18

/ Actualité /

SOAPHYS : Contribuer au développement des pays — P. 20
Farabougou : Une opération spéciale s'impose ! — P. 22

/ Politique /

Crise à l'EDM : Enfin la paix ! — P. 24
Cheick Boucadry Traoré, président de la CARE : « Pour créer plus de richesses dans notre pays, nous devons travailler intelligemment » — P. 26

/ Culture & Société /

Les pétards interdits : Des sanctions sévères contre les utilisateurs ! — P. 28

/ International /

France : Vers une restitution de restes humains à des États étrangers — P. 29
Incendie en Guinée : Un bilan d'au moins 14 morts et 190 blessés — P. 31

/ Sport /

CAN 2023 : Le Mali privé de Pléa et Dembélé — P. 33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

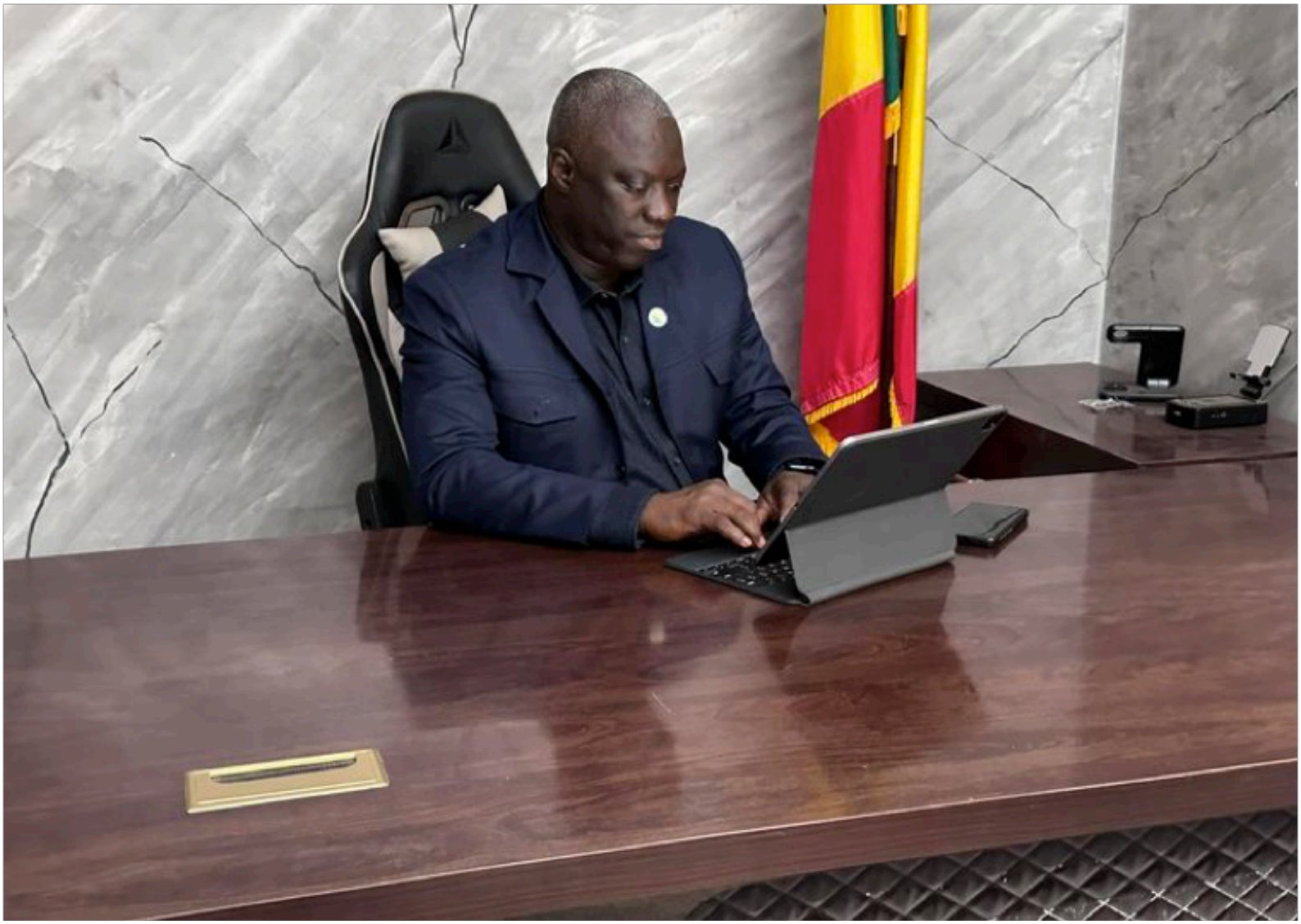

Retour à l'ordre constitutionnel

L'appel pressant de Yeah Samaké

Le coup d'envoi semble donné par le président d'honneur du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP), comme l'annonçait votre journal numérique, Malikilé, dans sa parution numéro 1488 du 19 décembre 2023. La réaction des partis politiques concernant l'adoption de la loi de finances portant sur le budget 2024, qui ne prévoit pas de fonds pour les élections présidentielles annoncées pour 2024, est en marche.

Le Mali traverse actuellement une période politique complexe, marquée par un coup d'État militaire et le report des élections. Cette situation précaire met en péril non seulement le processus démocratique du pays, mais aussi son avenir.

Il est crucial de rappeler que "plus ça dure, plus c'est dur". Chaque jour qui passe sans qu'une date fixe ne soit annoncée pour les élections est un jour de perdu pour le progrès et la paix. L'incertitude persistante quant à notre avenir commun ne peut être tolérée plus longtemps.

Il est donc temps de réaffirmer notre engagement envers la démocratie et de nous unir pour exiger des autorités militaires qu'elles fixent une date pour les élections. Une transition pacifique et démocratique du pouvoir est essentielle pour garantir la stabilité et la prospérité du Mali.

La force de notre pays réside dans notre unité et notre détermination à voir le Mali s'épanouir. Il est donc

primordial que chacun d'entre nous reste vigilant, engagé et travaille ensemble pour le bien-être de notre nation. Nous devons garder à l'esprit que l'avenir du Mali repose entre nos mains.

En surmontant ces défis, nous construirons un avenir meilleur pour notre pays. Ensemble, nous pouvons restaurer l'ordre constitutionnel et créer un Mali stable, prospère et démocratique.

Il est temps de répondre à l'appel pressant de Yeah Samaké et de travailler activement pour rétablir la démocratie au Mali. Notre nation mérite un avenir où la stabilité et la prospérité sont garanties. Par notre engagement et notre détermination, nous pouvons réaliser cette vision commune.

Lire en encadré l'intégralité du message de Yeah Samaké

La répétition est pédagogique et le rappel profite aux fidèles : PLUS ÇA DURE PLUS C'EST DUR

Chers compatriotes,

En ces temps incertains, il est crucial de rappeler l'importance de la stabilité et de la démocratie pour notre nation. Le Mali traverse une période de transition politique complexe, suite à un coup d'État militaire et au report de nos élections. Cette attente prolongée met en péril non seulement notre processus démocratique, mais aussi l'avenir de notre pays.

Nous comprenons tous que "plus ça dure, plus c'est dur". Chaque jour qui passe sans une date fixe pour les élections est un jour perdu pour le progrès et la paix. C'est un jour de plus où l'incertitude plane sur notre avenir commun.

Il est temps de réaffirmer notre engagement envers la démocratie. Nous devons nous unir pour exiger des autorités militaires qu'elles fixent une date pour les élections, afin de permettre une transition pacifique et démocratique du pouvoir. Notre force réside dans notre unité et notre détermination à voir notre pays prospérer.

Je vous appelle tous à rester vigilants, engagés et à œuvrer ensemble pour le bien-être de notre nation. N'oublions jamais que notre avenir est entre nos mains. Nous méritons un Mali stable, prospère et démocratique.

Ensemble, nous pouvons surmonter ces défis. Ensemble, nous construirons un avenir meilleur pour le Mali.

#MaliAvantTout
#Démocratie
#TransitionPacifique

Rappelons toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

Moctar Sow

IHEM

INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MANAGEMENT

PROGRAMME DE BOURSES POUR ETUDIANTS MERITANTS DE FAMILLES DEFAVORISEES

APPEL A CANDIDATURES

Avec l'appui de sociétés de la place, l'Institut des Hautes Etudes en Management (IHEM) a le plaisir d'annoncer la mise en place d'un système de bourses d'études pour la préparation de la Licence dénommé Programme de Bourses pour Etudiants Méritants de Familles Défavorisées. Ce Programme de bourses s'adresse aux élèves-étudiants particulièrement brillants âgés au **maximum de 22 ans**, ayant obtenu le baccalauréat au cours de la **session de 2023, avec au moins la mention assez-bien**, et provenant de familles aux revenus modestes.

Les bénéficiaires, sélectionnés par une commission tripartite (IHEM-MESRS-DONATEURS), pourront bénéficier d'une formation supérieure de qualité en poursuivant leurs études à l'IHEM, les bourses qui leur seront octroyées dans le cadre du Programme leur permettant notamment de faire face aux frais de scolarité que les revenus de leurs parents ne peuvent supporter.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une demande manuscrite indiquant les contacts du candidat (numéro de téléphone, adresse électronique);
- une déclaration de revenus des parents ou toute preuve attestant leur niveau de revenus ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- l'attestation du baccalauréat ;
- le relevé des notes obtenues au baccalauréat;
- les bulletins de notes des classes de 10ème, 11ème et 12ème.

Les candidats intéressés par le présent appel devront déposer leurs dossiers de candidatures sous pli fermé au plus tard le 02 janvier 2024 à 17 h à l'adresse suivante :

M. le Président de l'IHEM, Hamdallaye ACI 2000, Rue 384, Bamako-Mali,

Tél. : (223) 20 29 28 64/ 76 47 81 83/ 65 51 52 58

Bamako, le 12 Décembre 2023

Le Président de l'IHEM

Abdoullah COULIBALY

Institut des Hautes Etudes en Management
Président
I.H.E.M.

Institut des Hautes Etudes en Management
Zone ACI 2000, Hamdallaye, Rue 384 - B.P. E1752 Bamako - Mali
Tél.: (223) 20 29 28 64 / 65 51 52 58 / 72 29 59 42 - E-mail : contact@ihemmali.com - Site : www.ihemmali.com

Casimir Sangala

Bientôt triomphalement à Agelhoc ! Courage aux FAMAS.

Hervé David Honla

Tiken Jah à Ouaga et Bobo-Dioulasso

Cette image avec les FDS et mon post lors de sa présence aux NAK 2023 avaient fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le pays.

La présence de Tiken Jah Fakoly dans nos deux grands stades en cette fin d'année, à un double enjeu :

D'abord reconquérir son public à travers cette opération de charme dans un contexte où les FDS ont le vent en poupe dans la communauté de l'AES ce qui s'amarre aisément avec la musique reggae.

Retenons bien ces deux dates :

- 21 décembre au STADE WOBI (Bobo-Dioulasso)

- 22 décembre au STADE MUNICIPAL (Ouagadougou)

LECHAT !

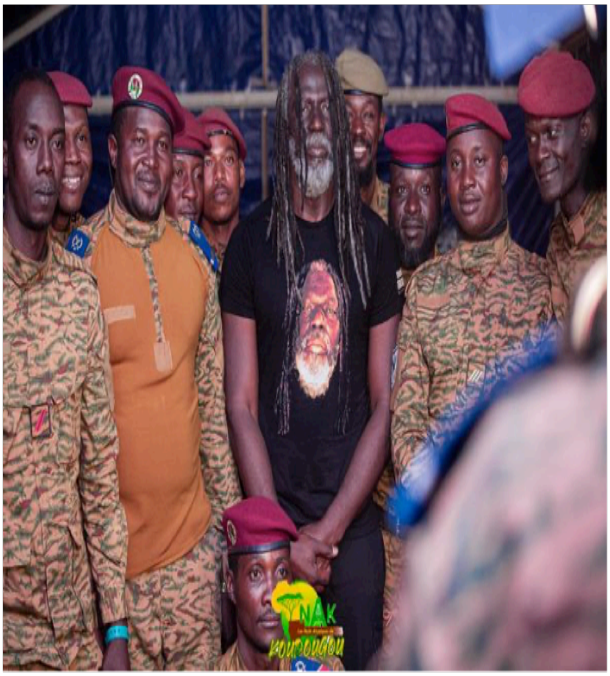

Football Féminin Malien

Classement FIFA football féminin décembre 2023: 34è mondial, le Nigéria leader en Afrique, le Mali progresse de 3 places, voici le Top 10 africain.

16 décembre 2023 Non Par ADMIN

La FIFA a dévoilé son classement actualisé des sélections nationales féminines. Au regard de celui du 25 Août dernier, le Nigeria (32è) et l'Afrique du Sud (45è) ont régressé, la première de 2 places et la seconde de 7 places dans le classement général de décembre.

En effet, dans le classement du 15 décembre 2023, le Nigeria 34è mondial reste leader en Afrique tandis que l'Afrique du Sud, championne d'Afrique en titre, 52è mondial, occupe le 2è rang et le Maroc 3è africain, 60è mondial.

Les Super Falcons, les Banyana Banyana et les Lionnes de l'Atlas complètent le Top 3 sur le continent.

Les Aiglonnes du Mali qui ont validé leur qualification à la prochaine phase finale de la CAN au Maroc ont progressé de 3 places. Elles occupent le 9è rang en Afrique, 81è au classement général.

La Côte d'Ivoire dégringole dans le classement général des sélections nationales féminines de décembre 2023. 7è en Afrique, les Éléphantes de Côte d'Ivoire occupent désormais le 71è rang mondial.

Logées à la 56è position mondiale lors du précédent pointage en août dernier, les Lionnes indomptables du cameroun ont perdu 12 places et retombent à la 68è loge se plaçant au 5è rang africain derrière les Black Queens du Ghana 4è en Afrique, 61è au plan mondial.

Bien qu'ayant régressé d'une place sur le plan mondial, la Zambie a toutefois progressé d'une place au niveau du continent. Les Coppers Queens sont 6è en Afrique.

Les Aiglonnes de la Tunisie 8è sous nos tropiques sont 77è au classement mondial. 82è au monde, la Guinée Équatoriale boucle le Top 10 africain.

Les Lionnes de la Téranga du Sénégal, qui seront elles aussi à la prochaine CAN, sont 11ès en Afrique, 83è au classement mondial.

Suivent au plan mondial, l'Algérie (84è), l'Égypte (92è), la RD Congo (102è) et le Congo (111è). Lesquels forment le Top 15 africain.

Au tableau mondial, l'Espagne occupe le 1er rang devant les États-Unis (2è), la France (3è), l'Angleterre (4è), la Suède(5è), l'Allemagne (6è), les Pays-Bas (7è), le Japon

(8è), la RDP Corée (9è) et le Canada (10è) qui composent le Top 10 du classement FIFA de football féminin.

Issa Kaba

TEAM SEGOU' ART – FSN 2024 | Mme DIARRA Bintou BOUARE – Coordinatrice de la Foire de Ségou

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'équipe d'organisation de Ségou' Art – Festival sur le Niger 2024. Aujourd'hui, nous vous présentons la Coordinatrice de la Foire de Ségou, Mme DIARRA Bintou BOUARE.

Bintou BOUARE est un pur produit de la Fondation Festival Sur le Niger. Détentrice d'une Maîtrise en Droit Prive à l'Université de Bamako, elle a occupé successivement les postes suivants : elle débuta sa carrière comme Animatrice du Centre d'Information pour le Tourisme de la Fondation Festival sur le Niger, ensuite elle sera successivement Assistante de Direction du Centre Culturel Kôrè, Responsable de la Commission Troupes Traditionnelles de Ségou' Art – Festival Sur le Niger et Administratrice du Conseil pour la Promotion de l'Economie Locale (CPEL Ségou). Elle occupe depuis juin 2022 le poste de Coordinatrice de la Foire de Ségou, poste auquel, elle va encore servir lors de cette 20ème édition de Ségou' Art – Festival sur le Niger. Elle est auditrice du Master en Management Culturel de l'Institut Kôrè des Arts et Métiers (IKAM Ségou). C'est un plaisir pour nous de pouvoir compter sur cet autre talent émergent de la région de Ségou.

Thiam Officiel

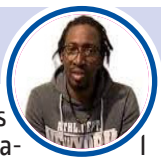

#Salif_Media_Info : Selon mes informations, le prêcheur Chouaïb Bayaya Haïdara a été interpellé par la Brigade d'investigation judiciaire de Bamako.
#Issiaka Malien

Podor Navet Foot

CAN 2024 : Calendrier complet des phases de poule

RDV dans 30 jours, pour le coup d'envoi de la plus grande compétition du foot africain

Jotna Media

Réintégration sur les listes électorales du candidat Ousmane SONKO et refus de l'administration d'exécuter une décision de justice: Me Saïd Larifou écrit au Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies

SAID LARIFOU
Avocat à la Cour
Inscrit au Barreau de Moroni (COMORES)
BP 1905 - Bd de la Chine - Quartier Mangani - Moroni - UNIONS DES COMORES
Tel : +269 334 3838 - +33(0)6 05 99 30 04 - Mail : larifou@gmail.com - larifou@orange.fr

Membre du Conseil de l'Ordre
Ancien Bâtonnier par Intérim
Diplômé de Droit des Affaires
D.E.S.S Droit Notarial
PANTHÉON SORBONNE

Son Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations-Unies,

Paris , le 18 Décembre 2023

Objet : Situation préélectorale au Sénégal

Excellence ,

En ma qualité de conseil avocat de Monsieur Ousmane SONKO, leader de l'opposition et candidat à l'élection présidentielle du Sénégal , je rappelle que lors de sa visite de juillet dernier pour rencontrer, à sa demande, le Secrétaire Général des Nations-Unies, le Président Macky Sall avait déclaré ne pas être candidat pour la troisième fois aux prochaines élections présidentielles de 2024 , respectant ainsi la constitution sénégalaise .

Il avait , de surcroît, indiqué qu'il était respectueux des règles de droit en vigueur et de l'indépendance de la justice, tout en précisant à l'encontre du parti de l'opposition, le PASTEF, et de son Président , son principal opposant, Monsieur Ousmane SONKO que les décisions judiciaires devraient elles aussi être respectées .

Or , durant ces derniers mois ,nous avons assisté à la soumission de l'autorité judiciaire au pouvoir exécutif au travers des différents jugements prononcés à l'encontre de Monsieur Ousmane SONKO , victime en outre de violences d'État et des persécutions militaires et administratives .

Aujourd'hui , en toute indépendance, le tribunal d'instance de Dakar (Sénégal) ,statuant après cassation, estimant irrégulière la radiation de Monsieur Ousmane SONKO des listes électorales, a ordonné sa réinscription sur ces listes comme tout citoyen.

Par la présente, je tenais à vous faire part de mon indignation et de ma préoccupation sur des conséquences préjudiciables et prévisibles pour mon client qui s'est déjà vu refuser sans motif légal, donc abusivement, l'exécution par l'administration , agissant sous l'autorité du Président Macky Sall , du jugement rendu le 12 octobre dernier par

un autre tribunal du Sénégal qui ordonnait également la réintégration de mon client sur les listes électorales.

Mon client espère cette fois que dans les actes, les autorités publiques qui s'opposent également à l'exécution de la décision de la Commission Electorale Nationale Autonome , agiraient dans le respect de la décision du juge de Dakar rendue le 14 décembre dernier par l'exécution réelle et sans délais de leurs obligations.

Tous manquements seraient considérés comme un mépris à l'autorité judiciaire et surtout un déni de justice au regard des déclarations du chef de l'Etat du Sénégal, Monsieur Macky Sall, à la communauté internationale et aux engagements internationaux signés par l'Etat du Sénégal . Cette situation est source de frustration et pourrait provoquer du trouble à l'ordre public .

Je vous prie, Excellence , Monsieur le **Secrétaire Général**, d'agréer l'expression de ma très haute considération.

Saïd LARIFOU
Avocat à la Cour, Ancien Bâtonnier

Membre d'une Association Agréée - le règlement des honoraires par chèque est accepté

Serge Daniel

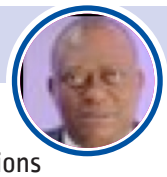

@sergedanielinfo

#Sahel-France/D'après mes informations de ce 19/12/2023, trois ressortissants français ont été interpellés par les autorités d' un pays du Sahel... Ces autorités s'interrogent sur leurs « Mystérieux» passeports . Paris a demandé à un pays ami d'aider à leur libération .

Fenelon MASSALA

@rfemassala

Vatican : l'Église autorise la bénédiction des couples homosexuels hors-liturgie Et pourtant la Bible portée en Afrique par les missionnaires dans la planification de la colonisation après la conférence de Berlin dit: «Le mariage c'est entre l'homme et la Femme» Frères africains

Abdou Karim SALL

@KarimSall

En conférence de presse ce matin, j'ai annoncé l'attribution de la 5G à l'opérateur Free pour 13,5 milliards Fcfa et la Certification de l'ARTP à la norme ISO 9001-Version 2015 depuis le 08 décembre dernier.

Tahirou J. Bah

Cherif Chouala Bayaya Haidara vous avez ma solidarité et mon soutien moral parce que je suis de confession chiite et partisan alaouite.
J'espère que vous allez vous en sortir et retrouver votre famille.

Tahirou Bah

SALON DES MEDIAS DU MALI

3ÈME ÉDITION

DU 09 AU 12 MAI

2024

l o a d i n g . . .

L'AGEFAU poursuit sa mission : Connecter et réduire la fracture numérique

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a récemment lancé un projet visant à améliorer l'accès aux services de télécommunication des collectivités territoriales au Mali. L'événement a eu lieu le 18 décembre 2023 à la Direction Nationale de l'Etat Civil à Kati. L'objectif final de ce projet est de fournir aux différentes représentations de l'État à travers le pays des infrastructures de télécommunications privées, afin d'améliorer les conditions de travail des représentants de l'État.

Le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, a souligné que ce travail a été rendu possible grâce à la contribution de l'AGEFAU, qui contribue à réduire la fracture numérique dans le pays. Ce joyau technologique permettra également de renforcer les capacités à répondre aux besoins des populations en matière de services publics, en respectant les trois principes qui guident l'action publique au Mali : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et des partenaires, ainsi que la prise en compte des intérêts vitaux des populations du Mali.

Le ministre d'État, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, exprime sa gratitude envers les Plus Hautes Autorités pour cette initiative qui permettra de doter les collectivités territoriales d'un système de communication fiable, adapté et sécurisé.

Ce projet de désenclavement de l'accès aux services des télécommunications des collectivités territoriales est une étape importante dans les efforts du Mali pour réduire la fracture numérique et améliorer les conditions de vie des populations à travers le pays. Il témoigne de l'engagement du gouvernement à fournir des infrastructures de télécommunications modernes et fiables, afin de faciliter l'accès aux services publics et de favoriser le développement économique et social du pays.

En connectant les collectivités territoriales, ce projet contribuera également à renforcer la coordination et la communication entre les différentes représentations de l'État, ce qui améliorera l'efficacité de l'administration publique et permettra une meilleure prise en compte des besoins et des préoccupations des populations locales.

Grâce à cette initiative, les collectivités territoriales pourront bénéficier d'un système de communication fiable, adapté à leurs besoins spécifiques et sécurisé. Cela facilitera la gestion des affaires publiques au niveau local, améliorera la prestation des services publics et renforcera la participation citoyenne.

Fatou Sissoko

Droits de la Défense et Communication des Dossiers de la Procédure
Au cœur d'un atelier à l'INFJ

L'Ordre des Avocats du Mali, en partenariat avec le Programme d'Appui à la Justice au Mali (PAJM II), a récemment organisé un atelier sur les Droits de la Défense et la Communication des Dossiers de la Procédure. Cet événement a rassemblé un groupe d'acteurs judiciaires de renom, notamment des magistrats, des avocats, des greffiers, des officiers de police judiciaire, ainsi que des experts venus du Niger, du Burkina Faso, de la Belgique et du Mali.

L'importance de cet atelier a été soulignée par le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, qui a salué l'espace de dialogue interprofessionnel qu'il a offert. Il a également mis en avant la nécessité de concilier le secret de l'information avec l'obligation de garantir un procès équitable. Le Ministre a exprimé sa gratitude envers l'Ordre des Avocats du Mali et l'INFJ pour leur engagement dans cette initiative, et a appelé à des rencontres annuelles entre avocats et magistrats pour renforcer le dialogue interprofessionnel.

Les participants, accompagnés d'experts renommés tels que le Bâtonnier Seydou COULIBALY, le Bâtonnier Yayé MOUKAÏLA, Maître Réné ROBAYE, Maître Prosper FARAMA et Monsieur Amadou BA, ont échangé sur des questions cruciales liées à la conduite des procédures pénales. Ces discussions ont permis d'explorer les enjeux liés à la communication des dossiers de la procédure tout en respectant les droits de la défense.

Le Ministre a assuré que les recommandations et propositions issues de cet atelier seront attentivement examinées en vue de leur formalisation à travers une lettre-circulaire édictant des mesures concrètes en adéquation avec la thématique abordée. Cette démarche témoigne de l'engagement du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme à améliorer le système judiciaire et à garantir un procès équitable pour tous.

Enfin, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a exprimé sa gratitude envers l'Union Européenne, à travers le Programme d'Appui à la Justice au Mali (PAJM II), pour son soutien précieux à cette activité. Ce partenariat témoigne de l'importance accordée par la communauté internationale à la promotion de la justice et du respect des droits de l'Homme au Mali.

Cet atelier sur les Droits de la Défense et la Communication des Dossiers de la Procédure a été une occasion unique de réunir des acteurs judiciaires de différents pays pour discuter des enjeux liés à la conduite des procédures pénales. Il a permis de renforcer le dialogue interprofessionnel entre avocats et magistrats, et de faire avancer la réflexion sur la conciliation entre le secret de l'information et le respect des droits de la défense. Les recommandations et propositions issues de cet atelier auront un impact significatif sur l'amélioration du système judiciaire au Mali, et contribueront à garantir un procès équitable pour tous les citoyens.

Karamoko B Keita

Rentrée solennelle 2023-2024 des Écoles militaires : Consolidation des acquis et renforcement du leadership

De vendredi 15 décembre 2023, s'est tenue la cérémonie d'ouverture officielle des Écoles militaires de Koulikoro pour l'année académique 2023-2024. Sous la présidence du Colonel Naman Keïta, conseiller à la sécurité au Gouvernorat de Koulikoro, cette rentrée solennelle a réuni de nombreuses autorités militaires et civiles.

Le thème choisi pour cette rentrée solennelle est la consolidation des acquis et le renforcement du leadership, en raison du contexte particulier marqué par la crise multidimensionnelle que le pays traverse depuis plus d'une décennie. Ce thème est également justifié par les efforts du peuple malien et de ses Forces Armées pour faire face à des défis sécuritaires multiples et complexes, ainsi que par la montée en puissance des Forces Armées Maliennes.

Cette rentrée solennelle des Écoles militaires illustre la volonté ferme des hautes autorités militaires de placer l'instruction et la formation des cadres des Forces Armées Maliennes (FAMa) au cœur de la réforme et de la montée en puissance de l'Armée malienne. Elle constitue également l'occasion de transmettre les directives annuelles pour l'instruction et la formation du Directeur des Écoles militaires aux commandants et directeurs d'écoles militaires, conformément aux volontés des hautes autorités.

Le Colonel Issa Kaloga, Commandant du Centre d'Instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro, a souligné que cette cérémonie d'ouverture se déroule dans le contexte de la souveraineté retrouvée, symbolisée par la libération de la place d'armes du Centre. Il a exprimé sa reconnaissance envers les autorités pour leur engagement et leur volonté de faire de cet outil de défense un véritable lieu d'épanouissement.

Le Colonel Kaloga a également déclaré que les nouveaux stagiaires et élèves des pays amis du Mali ont réussi des concours de sélection difficiles et bénéficient d'un soutien constant. Il a souligné que seul le courage, l'abnégation et le don de soi, dans un environnement fraternel et convivial, permettront de relever le défi de la réussite.

De son côté, le Colonel-major Moussa Yoro Kanté, Directeur de l'École Militaire, a souligné que le thème de cette rentrée solennelle illustre parfaitement leur travail. Il a mis en avant l'importance du renforcement du leadership dans leur mission. Chaque officier et sous-officier joue un rôle déterminant dans la construction d'une Force Armée robuste et dynamique.

Le Colonel-major Kanté a également encouragé l'ensemble des représentants des pays frères et amis, ainsi que les stagiaires nationaux, à saisir cette opportunité d'intégration pour renforcer l'esprit de cohésion et assurer le succès des Forces Armées.

Arouna Sidibé

Kolofata : Pose de la première pierre d'une usine d'égrenage de coton

Le dimanche 17 décembre 2023, une cérémonie marquant une étape majeure pour le développement agricole du Mali s'est déroulée à Kokofata avec la pose de la première pierre de l'usine d'égrenage de coton. Cet événement symbolise la réalisation de la vision du Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA, en matière de développement. Dans cet article, nous examinerons de plus près les détails de cette inauguration et l'importance de cette usine pour l'émergence de l'agriculture malienne, considérée comme son pilier principal.

Lors de la cérémonie, le Ministre d'État, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye MAÏGA, a souligné que le développement est l'un des trois piliers majeurs de la vision de la Transition, aux côtés de la défense et de la diplomatie. Cela met en évidence l'importance accordée par les autorités à la croissance économique et au bien-être des citoyens maliens.

Le représentant du Président de la Transition a également transmis les salutations chaleureuses du Colonel Assimi GOÏTA aux habitants de Kokofata. Il a exhorté les populations locales, en particulier les producteurs, à redoubler d'efforts pour contribuer à l'émergence du Mali. L'agriculture étant considérée comme le pilier principal du développement du pays, il est crucial que les acteurs du secteur agricole travaillent avec détermination et ardeur pour atteindre cet objectif ambitieux.

L'usine d'égrenage de coton de Kokofata revêt une importance capitale pour le développement agricole du Mali. L'égrenage est une étape essentielle dans la transformation du coton brut en fibres de qualité, prêtes à être utilisées dans l'industrie textile. En disposant d'une usine d'égrenage sur place, les producteurs de coton de la région pourront valoriser leur production localement, ce qui favorisera la création d'emplois et la croissance économique.

L'usine permettra également de réduire les coûts de transport et les délais de commercialisation du coton. En effet, auparavant, les producteurs devaient acheminer leur récolte vers des usines d'égrenage situées à distance, ce qui engendrait des frais supplémentaires et des délais de traitement plus longs. La présence de cette usine à Kokofata facilitera donc la vie des agriculteurs locaux et renforcera leur compétitivité sur le marché international.

Fatou Sissoko

Crise énergétique
Le CNPM propose la restructuration

Le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) n'est pas resté inactif face à la crise énergétique que traverse le pays. À la recherche de solutions, le patronat a présenté des recommandations importantes le 14 décembre 2023.

Le CNPM a soumis des pistes de solutions au gouvernement pour sortir le Mali de cette crise énergétique. Les recommandations portent sur l'énergie, les infrastructures, les ressources humaines, le financement et la fiscalité. L'une des recommandations phares est la restructuration de l'EDM (Énergie du Mali).

Pour relancer le secteur énergétique, le patronat propose plusieurs recommandations, dont la restructuration de l'EDM par l'ouverture de son capital. Le CNPM recommande également la privatisation de la production, de la commercialisation et des recouvrements de l'EDM, qui fait face à des difficultés liées à la crise énergétique.

Sur le plan énergétique, les différents groupes de travail soulignent la nécessité d'augmenter la production énergétique, d'améliorer la qualité de l'approvisionnement et de réduire les coûts. Ils recommandent également de diversifier les sources d'énergie et de développer les énergies renouvelables.

Le président du patronat, Mossadeck Bally, affirme que l'industrialisation, l'énergie, les infrastructures, la formation, la fiscalité et les financements rendent l'économie d'un pays plus compétitive. Le Premier ministre souligne également la nécessité d'établir un cadre d'échange formel entre le CNPM et le gouvernement.

Un économiste, Abdoul Karim Diamoutené, estime que les recommandations du CNPM sont pertinentes et réalisables. Selon lui, la production nationale d'énergie au Mali ne suffit pas et l'EDM rencontre des problèmes dans la distribution de l'électricité. Il souligne l'importance de diversifier les sources d'énergie, notamment en augmentant l'utilisation de l'énergie solaire, éolienne et d'autres énergies propres.

Depuis trois mois, le Mali fait face à une crise énergétique sans précédent, qui compromet les efforts de développement entrepris ces dernières années.

Binadjan Doumbia

Arène politique : Me Mountaga Tall, président du CNID-FYT

"C'est Dieu qui donne le pouvoir" dit-on. Ce grand acteur de la révolution de mars 91, vise Koulouba à chaque rendez-vous électoral, depuis l'avènement du multipartisme. Sans succès. Sera-t-il de nouveau candidat à la future présidentielle ? La réponse appartient au temps. Mais je peux parier, à dix contre un, que c'est ce qu'espèrent en privé tous ses partisans, dans un bel élan plutôt dogmatique que pragmatique.

Le nom de Me Mountaga Tall reste intimement lié au grand récit national, de la glorieuse saga marquée par la chute du régime de Moussa Traoré. Pour la petite anecdote historique, au premier tour de l'élection présidentielle de 92, il arriva à 35 ans à la troisième place (11,41% des voix) derrière feu Tiéoulé Konaté (14,51%). Mais sa formation ne s'en tira pas mal : avec 5 maires (Communes I, II, V, Ségou et Nioro) et 9 députés, constituant ainsi la seconde force parlementaire.

Au lendemain de cette première défaite, le chantre du "Kokadiè" (laver propre, un slogan qui a fait long feu) ne manifesta pourtant, aucune velléité de contestation des résultats. Même si ses rapports seront de moins en moins idylliques, avec le régime du président Alpha Oumar Konaré qui se révéla à la tâche comme étant «un des hommes les plus importants du continent africain.» (Sic !)

La suite sera même riche en rebondissements politiques avec, comme point d'orgue, la création d'un vigoureux front politique de l'opposition connu sous le nom du Collectif des partis politiques de l'Opposition- COPPO- dont Me Tall fut un des leaders. La formation qu'il dirige depuis sa création, c'est-à-dire le CNID-FYT, opta en 1997 (contre l'avis de plusieurs cadres et militants du parti) pour le boycott intégral de toutes les élections : les communales, les législatives et la présidentielle. Le ''parti du soleil'' levant paiera très cher par la suite cette grosse erreur politique.

A défaut de pouvoir reconstituer la grande famille du "soleil levant'', le CNID-FYT veut ouvrir ses portes à une nouvelle vague de migrants : « afin de l'ouvrir à des idées neuves pour le rendre encore plus fort. »

B. CAMARA
LE CHALLENGER

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre per- sonne physique ou morale, la communication des in- formations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la dé- tection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'inves- tigations dont disposent les administrations ou ser- vices pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enri- chissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des méca- nismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

SOAPHYS : Contribuer au développement des pays

La maîtrise des sciences physiques et de leurs applications est indispensable pour atteindre les objectifs de développement. Depuis hier, le 5ème congrès de la Société Ouest Africaine de Physique (SOAPHYS) s'est ouvert à la Cité universitaire de Kabala, sous le thème «Sciences physiques, Développement durable, Paix et Sécurité». Présidé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr Bouréma Kansaye, cet événement compte environ 200 participants venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Sénégal, du Togo et du Mali.

Les travaux du congrès, qui se termineront le 22 décembre 2023, ont été précédés d'une cérémonie d'ouverture présidée par le chef du département lui-même, en présence d'un grand nombre de physiciens érudits. Quatre discours ont été prononcés pour marquer officiellement l'ouverture de ce congrès.

Le discours du président de la Société malienne de physique (SOMAPHYS), Pr Abdrahmane Ba, a consisté à planter le décor tout en exposant les raisons qui ont conduit à la création de la SOAPHYS. Selon lui, il s'agit d'une association savante qui vise à rassembler toutes les personnes physiques ou morales concernées par la physique et ses applications, quel que soit le secteur d'activité. En outre, la SOAPHYS a pour objectif de contribuer au développement de la physique et des disciplines connexes dans tous leurs aspects, de promouvoir une culture scientifique et une recherche de qualité, de veiller à

la qualité de l'enseignement de la physique à tous les niveaux, de développer des outils didactiques pour l'enseignement de la physique et de vulgariser les grandes théories de la physique. Chaque année, la SOAPHYS organise son congrès dans l'un des pays membres. Le premier congrès a eu lieu en 2019 au Burkina Faso, le deuxième en 2020 au Sénégal, le troisième en 2021 en Côte d'Ivoire et le quatrième en 2022 au Togo.

Le recteur de l'Université des sciences techniques et technologiques de Bamako (USTTB), Pr Ouattani Diallo, estime que la création de cette société savante, qui rassemble les physiciens des sept pays d'Afrique de l'Ouest, vise à améliorer l'enseignement de cette discipline scientifique. Il a également exprimé sa gratitude envers les initiateurs de la création de la SOAPHYS.

Quant au représentant du président de la SOAPHYS, le Pr Oumar Ka de la Côte d'Ivoire, il a remercié ses confrères maliens pour l'organisation réussie de ce 5ème congrès. Il a également profité de l'occasion pour saluer et apprécier l'implication des autorités maliennes qui ont accepté de s'associer à la tenue de ce congrès, à travers le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Pour le ministre Bouréma Kansaye, le cinquième congrès de la SOAPHYS est l'occasion de féliciter les initiateurs de cette société savante et d'encourager les jeunes Africains à travailler ardemment pour la pérennisation de la culture scientifique et technique. À ces félicitations s'ajoutent celles de la Société Malienne de Physique (SOMAPHYS) pour avoir organisé cet événement en cette période difficile mais déterminante dans l'histoire du pays.

En ce qui concerne le thème, le chef du département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique souligne son actualité brûlante. Il est en effet approprié d'inciter les physiciens à utiliser leur savoir-faire pour un développement durable de nos pays et à créer les conditions nécessaires à la paix et à la sécurité dans notre sous-région, qui est durement éprouvée ces derniers temps. Selon lui, la physique est la science qui cherche à comprendre, modéliser et expliquer les phénomènes naturels de l'Univers. Elle étudie le comportement des systèmes physiques qui contribuent à l'épanouissement de la société. L'apport des sciences physiques dans la civilisation moderne est immense, souligne le ministre Kansaye.

Les activités prévues lors de ces quatre jours de congrès comprennent des conférences plénières sur les thèmes du congrès, des sessions de communications scientifiques (en sessions parallèles de communications orales, de posters et d'expositions d'innovations scientifiques) ainsi que des sessions de communications sur six thématiques. Ces thématiques sont les suivantes :

1. Physique fondamentale et disciplines connexes
2. Sciences physiques et santé
3. Sciences physiques, enjeux énergétiques et environnementaux
4. Sciences physiques, climat, eau et agriculture
5. R&D, innovation technologique et développement industriel
6. Sciences physiques, paix et sécurité

Il est important de rappeler que la SOAPHYS a été créée lors de l'assemblée générale constitutive qui s'est tenue le jeudi 27 juillet 2017 dans la salle de conférence de la présidence de l'Université Ouaga, Pr. Joseph Ki Zerbo. Cette assemblée a enregistré la participation d'acteurs venant des universités de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Mali, du Bénin ainsi que des universités et centres de recherche du Burkina Faso.

■ **Ky Zerbo**

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com
Site:www.malikile.com

Farabougou : Une opération spéciale s'impose !

Le 14 décembre 2023, l'armée malienne a repoussé une attaque terroriste à Farabougou, une localité du centre du pays. Selon des sources locales, cette région est infestée par des groupes terroristes, qui ont déjà causé de nombreuses victimes.

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux le 14 décembre 2023, l'armée malienne a annoncé avoir repoussé une attaque djihadiste contre le camp de Farabougou deux jours auparavant, le 12 décembre. Bien que le communiqué ne donne pas de bilan humain précis, plusieurs sources locales ont signalé de nombreux morts et disparus.

Selon un élu local qui a préféré garder l'anonymat, l'attaque djihadiste aurait fait une soixantaine de morts parmi les militaires et les civils. Il a également signalé des disparitions, ajoutant que «le camp de l'armée est tombé entre les mains des djihadistes qui, selon leur mode opératoire habituel, ont rapidement quitté les lieux.»

Selon cet élu, les groupes terroristes ne font pas de distinction entre les militaires et les civils. Plusieurs personnes ont perdu la vie et de nombreuses autres sont portées disparues. Un résident a déclaré ne pas avoir de nouvelles de deux de ses frères, affirmant : «Je ne sais pas s'ils ont été tués, s'ils sont en fuite ou cachés.»

Deux employés de l'administration ont également fait état d'un grand nombre de victimes. L'un d'entre eux a mentionné «des dizaines et des dizaines de victimes» et a rapporté que la localité de Farabougou, habituellement peuplée de quelques milliers d'habitants, s'était vidée.

Farabougou se situe dans le cercle administratif de Niono, une région durement touchée depuis des années par les violences du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda, ainsi que par des groupes d'autodéfense composés de chasseurs traditionnels dozos.

En 2020, Farabougou était devenue un symbole lorsqu'elle avait été assiégée par les djihadistes. Le colonel Assimi Goïta, qui était alors arrivé au pouvoir quelques semaines auparavant, s'était rendu sur place pour évaluer la situation sécuritaire.

L'armée était ensuite revenue à Farabougou, mais ce qui avait attiré l'attention par la suite, c'était l'accord de cessez-le-feu de facto conclu en 2021 entre le GSIM et les chasseurs. Cet accord représentait des arrangements locaux selon lesquels les djihadistes échangeaient une relative paix contre le respect de certaines prescriptions par la population ou le paiement d'un tribut. Cependant, cet accord a fini par échouer et les violences ont repris.

Actuellement, les Forces Armées Maliennes intensifient leurs actions pour rétablir la situation, bien que celle-ci reste précaire depuis 2020. Après Kidal, les autorités doivent prendre cette affaire au sérieux afin de mener une opération spéciale et éradiquer définitivement cette menace.

■ **Binadjan Doumbia**

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

Crise à l'EDM : Enfin la paix !

Les premiers responsables du Syndicat National des Constructions Civiles, des Mines et de l'Energie (SYNACOME) ont rencontré la Ministre de l'Energie et de l'Eau, Mme Bintou CAMARA. Sous la direction de leur Secrétaire Général, M. Baba Dao, la délégation comprenait les différents Secrétaires généraux du SYNACOME. Les membres ont promis d'accompagner le département de tutelle.

Après les salutations d'usage dans une ambiance chaleureuse, le Secrétaire Général du SYNACOME, également responsable de SYNACOME-EDM S.A, a félicité la Ministre Bintou CAMARA pour son leadership à la tête de ce département stratégique et riche en défis. Il lui a assuré de l'engagement de son syndicat à l'accompagner dans sa mission de redressement et de stabilisation des différentes entreprises et structures du secteur vital de l'Eau et de l'Energie.

Tour à tour, les différents responsables du SYNACOME ont partagé avec la Ministre Bintou CAMARA les difficultés auxquelles leurs structures sont confrontées. Ainsi, certaines structures rencontrent des problèmes de représentativité du personnel au sein de leur conseil d'administration et d'application partielle des augmentations salariales, tandis que d'autres doivent redynamiser certains projets dont les responsables ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Certains intervenants ont également évoqué les retards de paiement des salaires dans certaines structures, le traitement adéquat des dossiers et les lenteurs dans l'obtention des autorisations

de mission, notamment pour les missions à l'étranger. Ils ont également mentionné la situation des travailleurs du barrage de Manantali qui déplorent le manque d'eau potable sur leur lieu de vie. Ils ont profité de cette occasion pour lancer un véritable appel à la Ministre Bintou Camara afin d'équiper leur site de forage ou d'adduction d'eau, afin de soulager les femmes et les enfants des pénibles corvées d'eau.

Cependant, la situation de l'EDM S.A. était la principale préoccupation des syndicalistes. "Madame la Ministre, en tant que syndicat, il est de notre devoir de vous accompagner dans le redressement et la stabilisation de l'EDM S.A., car sans une entreprise viable, il n'y a pas de syndicat. Oui, nous défendons les droits des travailleurs, mais il n'y a pas de travailleurs sans entreprise. Madame la Ministre, tout le monde parle de la situation de l'EDM S.A., nous en parlons également en fonction de notre niveau d'information, aujourd'hui, nous voulons réellement connaître la situation actuelle de l'entreprise et quelles sont vos pistes de solutions à court, moyen et long terme", a déclaré le syndicaliste.

Prenant la parole à son tour, la Ministre de l'Energie et de l'Eau s'est réjouie de cette initiative du SYNACOME qui favorise l'apaisement du climat social au sein du département, condition fondamentale pour la mise en œuvre efficace des mesures de redressement et même des réformes fondamentales du secteur. Cependant, compte tenu de l'importance des questions soulevées par les syndicalistes, Bintou Camara a recommandé la création d'un cadre d'échange permanent favorisant des discussions franches et directes sur l'ensemble des questions posées, ainsi que sur les préoccupations fondamentales du Département. Il est donc nécessaire de mettre en place un cadre de concertation permanent pour faciliter des discussions franches entre les entités. Elle a réaffirmé son engagement ferme à mener à bien sa mission de redressement et d'instauration d'une gouvernance vertueuse dans le secteur de l'Eau et de l'Énergie, condition fondamentale d'une réforme profonde et adéquate du secteur énergétique de notre pays. Elle a également rassuré le syndicat de sa disponibilité à aborder les points soulignés lors des prochaines rencontres prévues prochainement.

Binadjan Doumbia

Cheick Boucadry Traoré, président de la CARE : « Pour créer plus de richesses dans notre pays, nous devons travailler intelligemment »

Il est grandement nécessaire de soutenir politiquement les initiatives de démocratisation, de l'accès au capital et à la propriété, parce qu'elles contribuent avant tout à la découverte de nouveaux marchés et à la création de nouveaux emplois ; elles constituent une réponse à de nouveaux besoins sociaux, et elles génèrent l'utilité sociale et le capital social. C'est pourquoi nous insistons pour que tous les efforts soient faits, afin de remettre l'économie au service de l'ensemble des citoyens.

Il s'agit de reconstruire un système économique plus efficace, plus stable et plus juste où tout le monde, par son travail, nourrit la croissance et en tire profit, et pas simplement une petite minorité. Cela est parfaitement possible, car notre pays dispose encore de nombreux atouts : très riche en ressources naturelles non encore exploitées, premier producteur de coton, troisième producteur d'or, premier exportateur de bétail dans la sous-région, plus de deux millions d'hectares irrigables, une nouvelle génération de citoyens bien outillée et bien informée, parmi tant d'autres.

Pour créer plus de richesses dans notre pays et assurer le financement de notre avenir, nous devons travailler plus et intelligemment. Nous proposons un nouveau modèle de croissance, qui met le travail, la production, le talent des femmes et des hommes au centre de l'activité économique. Cette nouvelle croissance s'appuiera sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et s'inscrit dans une dynamique de développement durable et d'innovations continues.

Nous devons traiter les problèmes liés au manque d'implication des masses , dans la production des richesses et à la propriété. Les retombées d'un meilleur accès au crédit et à la propriété devraient avoir un impact positif, durable et significatif sur l'économie nationale. Il s'agit d'un précieux outil qui peut faire reculer le fléau de la pauvreté omniprésente. Le fossé grandissant, qui se creuse entre riches et pauvres, constitue un problème de plus en plus grave et un facteur potentiel de conflit. La solution passe par la démocratisation de l'accès aux ressources financières et au crédit, en donnant aux populations démunies, les moyens d'accéder à la propriété et à des ressources financières productives.

La politique à mener doit tendre à élargir l'accès aux ressources, par une vaste stratégie d'accession à la propriété à tous les niveaux de l'économie ntionale. Il existe plusieurs structures d'accès élargies aux capitaux, qui peuvent être des outils efficaces de démocratisation de l'accès au crédit et à la propriété. Il s'agit, notamment, de la mise en œuvre du ''crédit pur'' tant au niveau micro que macro, de plans d'intéressement des employés au capital qui ont fait leurs

preuves aux États-Unis, de plans d'acquisition de parts du capital des entreprises par le public (sous forme de plans d'acquisition d'actions par les usagers des services d'utilité publique ou la clientèle d'une entreprise), de politiques de crédit innovantes fondées sur l'exemple du principe islamique de "partage des profits et des risques", de sociétés d'investissement communautaire (sous forme de prises de parts de capital de sociétés d'aménagement foncier ou de gestion d'infrastructures par les résidents des zones d'aménagement concernées).

La mise en place de telles structures servirait de fondement à la politique économique, en privilégiant la transition vers les politiques monétaire, bancaire, fiscale et en matière d'assurance qui s'impose de pair avec les réformes requises, pour instaurer un système dans lequel l'accès à la propriété du capital sera ouvert à tous. Mais encore, l'aide au Mali n'a pas abouti, en règle générale, aux résultats escomptés pour le pays. Depuis l'indépendance, des milliards de dollars d'aide ont été alloués à notre pays et tous les observateurs s'accordent à penser qu'elle n'a pas beaucoup bénéficié au Malien moyen. Il nous appartient de déterminer les moyens d'acheminer plus directement l'aide, vers nos populations. Nous devons établir un plan plus exhaustif, apte à profiter à tous les secteurs, à créer massivement de l'emploi et à transformer l'aide en source de financements propres, pour éliminer progressivement les appuis extérieurs à grande échelle. Il est de notre devoir d'élaborer une formule efficace et concrète, pour éliminer la pauvreté dans notre pays.

Le Malien aujourd'hui n'est plus le même qu'il y a quelques décennies, pas tant en raison de l'explosion généralisée des prix, mais surtout parce que c'est la première fois que nous remarquions une importante masse d'ingénieurs, d'entrepreneurs, et de femmes et d'hommes d'affaires, capables d'exécuter un large éventail de plans d'entreprise; évidemment, il s'agit de notre génération et celle qui nous succède. Mais cette importante masse doit avoir accès aux capitaux. Force est de constater que, nulle part au monde, un pays n'est arrivé à s'en sortir sans financements pour les PME qui sont les premiers et les plus importants créateurs d'emplois. Ce n'est pas une condition suffisante à elle seule, mais elle est nécessaire pour la croissance.

Au Mali, nous manquons d'entreprises de taille intermédiaire qui embauchent, exportent et innovent. C'est pourquoi, nous devons mettre la priorité sur le développement des PME et faire de ce développement la colonne vertébrale de notre politique économique. Pour créer un tissu dense d'entreprises sur tout le territoire il faut des capitaux, des hommes, de l'innovation et l'appui des pouvoirs publics. Nous devons sûrement faciliter le financement des PME dans ses différentes composantes : l'autofinancement, en modulant l'impôt sur les sociétés, en fonction des stratégies de croissance ; le crédit, en s'assurant que nos banques financent notre économie; les fonds propres venant de l'épargne des Maliens, et les fonds d'investissement spécialisés par filière. Il va sans dire qu'il nous faut complètement simplifier les procédures administratives des petites et moyennes entreprises, en mettant en place une administration avec une logique de service.

Les banques maliennes et internationales de la place savent que les PME sont un secteur à fort potentiel de croissance. Conséquemment, ces banques doivent se doter de services dédiés à ce segment. Elles doivent rejeter la mentalité de grande banque de commerce qui les empêche encore de servir efficacement les PME. Il faut des mécanismes qui s'apparentent plus à la banque de proximité d'antan, qui conjugue les caractéristiques d'une banque pourvoyeuse de capital-risque avec celles d'une banque traditionnelle, pour absorber les risques accrus liés au financement des PME. En un mot, il faut une banque dont l'activité serait exclusivement centrée sur ce secteur et dotée des talents de banquiers maliens, ayant l'expérience des PME. Ce segment ne doit pas être confondu avec le secteur de la micro finance dont les prêts sont en général inférieurs à deux cent mille Francs CFA et qui a pour objet de rendre les individus autosuffisants, plutôt que de créer largement des emplois dans le secteur des entreprises.

À l'évidence, il faut disposer de capital-risque, mais jusqu'à présent, ce type de capital fait défaut, ce qui n'a pas permis d'irriguer la structure financière dans notre pays, afin de favoriser le développement économique et social tant attendu. Notre proposition est d'affecter une part du budget annuel du Mali à la capitalisation d'une structure bancaire, pour servir à distribuer de manière plus efficace, l'aide à notre pays. Nous croyons fermement qu'elle sera une nouvelle entité apte à prendre le pari de soutenir les entrepreneurs maliens. Dans une Afrique en pleine transformation, le Mali possède des atouts stratégiques. Nous devons les reconnaître, les cultiver, et savoir les exploiter au mieux. Nous avons réduit notre potentiel de croissance en négligeant l'innovation dans le secteur financier, les petites et moyennes entreprises, et notre industrie qui est moins que naissante. Pour trouver un dynamisme économique, nous devons mettre ces secteurs au cœur de nos activités, comme moteur de croissance. Il faut pour cela mobiliser l'essentiel de nos marges de manœuvres financières au bénéfice des petites et moyennes entreprises et le secteur industriel confrontés à la concurrence régionale et internationale. Il est grand temps que nos politiques contribuent à démocratiser le capital en construisant des systèmes financiers inclusifs.

Cheick Boucadry Traoré
LE CHALLENGER

Les pétards interdits : Des sanctions sévères contre les utilisateurs !

Dans un communiqué récemment publié le 7 décembre 2023, le Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile a rappelé l'interdiction formelle des pétards et autres feux d'artifice. Cette mesure vise à prévenir les risques liés à leur utilisation, qui sont particulièrement fréquents pendant la période des fêtes de fin d'année. Cet article mettra en lumière la récurrence de ce phénomène, ainsi que les différentes parties impliquées et leurs responsabilités.

L'utilisation irresponsable des pétards est souvent le résultat d'une insouciance de la part des utilisateurs. Ces derniers ne réalisent pas toujours les conséquences potentiellement dangereuses de leurs actions. Il est important de sensibiliser la population aux risques liés à l'utilisation de pétards, tels que les blessures, les incendies et les traumatismes sonores. Les utilisateurs doivent prendre conscience de leur responsabilité individuelle et respecter les mesures de sécurité mises en place par les autorités.

L'inconscience de certains parents est également un facteur contribuant à l'utilisation irresponsable des pétards. Il est de leur devoir d'éduquer leurs enfants sur les dangers potentiels et de les dissuader de manipuler ces objets interdits. De plus, les vendeurs de pétards illégaux doivent être tenus responsables de leurs actes. Ils contribuent à la disponibilité de ces produits dangereux sur le marché, mettant ainsi en danger la sécurité publique. Des mesures strictes devraient être prises pour dissuader la vente et l'achat de pétards illégaux.

La récurrence de l'utilisation de pétards malgré leur interdiction soulève des questions sur l'efficacité des services techniques de l'État chargés de faire respecter cette interdiction. Il est crucial que ces services soient renforcés en termes de ressources humaines et de moyens techniques pour lutter efficacement contre la contrebande et la distribution illégale de pétards. Des contrôles réguliers et des sanctions appropriées doivent être appliqués pour dissuader les contrevenants.

Le laxisme des autorités municipales est également pointé du doigt dans cette situation. En négligeant la surveillance et la répression de l'utilisation de pétards illégaux, les autorités municipales contribuent indirectement à la perpétuation de ce problème. Il est essentiel que les autorités locales prennent leurs responsabilités et collaborent étroitement avec les forces de l'ordre pour garantir la sécurité de leurs citoyens.

Il est impératif de prendre des mesures strictes pour dissuader l'utilisation de pétards et autres feux d'artifice interdits. Cela passe par une sensibilisation accrue de la population, des sanctions sévères pour les contrevenants, une collaboration renforcée entre les différentes parties impliquées et un renforcement des services techniques de l'État chargés de faire respecter cette interdiction. Protéger la sécurité publique et prévenir les risques est une responsabilité collective qui nécessite l'implication de tous les acteurs concernés.

Arouna Sidibé

France

Vers une restitution de restes humains à des États étrangers

L'adoption de ce texte facilitera le retour des corps ou des parties de corps collectés dans des conditions indignes en dérogeant à la règle d'inaliénabilité des collections publiques françaises.

Les trois crânes provenant de l'ancien royaume Sakalave de Madagascar, ainsi que les dépouilles d'aborigènes d'Australie actuellement conservées au Musée de l'Homme à Paris, pourront bientôt rejoindre leurs terres d'origine. Avec le vote des sénateurs le lundi 18 décembre, le Parlement a définitivement adopté la proposition de loi sur la restitution à des États étrangers des restes humains appartenant aux collections publiques françaises.

«C'est un moment important pour nos relations avec des peuples qui attendent depuis longtemps de pouvoir donner une sépulture digne à leurs ancêtres», se réjouit la sénatrice centriste Catherine Morin-Desailly, à l'origine de la loi avec deux autres élus de la chambre haute, Pierre Ouzoulias (Parti communiste) et Max Brisson (Les Républicains). C'est également un «moment d'émotion» pour l'ancienne conseillère à la culture de Rouen, dont la ville a été la première à délibérer en 2006 sur la restitution à la Nouvelle-Zélande d'une tête maorie présente dans les collections locales.

Le refus de l'État de permettre au musée normand de se séparer de cette pièce a été le point de

départ de ce travail patient qui a abouti au texte voté lundi. Son adoption est une étape supplémentaire dans la mise en œuvre du projet plus vaste visant à faciliter la restitution de pièces de collection acquises par les musées français dans des conditions désormais jugées inacceptables : trophées de guerre, pillages, vols, profanations de sépultures...

C'est également l'occasion d'engager une réflexion et un travail de mémoire. En juillet, une première loi concernant la restitution des biens culturels spoliés à des juifs dans le contexte des persécutions antisémites de 1933 à 1945 a déjà été votée. En 2024, le dernier projet de loi du gouvernement portant sur les œuvres acquises pendant la colonisation devrait être présenté au Parlement.

Accélération du traitement des demandes

Grâce à la loi adoptée lundi, il ne sera plus nécessaire, comme cela était le cas jusqu'à présent, d'obtenir l'autorisation du Parlement avec le vote d'une loi ad hoc pour chaque dossier de restitution de corps ou de parties de corps. Une dérogation générale au principe d'inaliénabilité des collections publiques est introduite dans le code du patrimoine, ce qui permettra à l'État et aux collectivités territoriales concernées d'agir par simple décret en Conseil d'État. Le traitement des demandes devrait donc être accéléré. Depuis le début des années 2000, seules quatre demandes ont pu être traitées : celle de l'Afrique du Sud en 2002 concernant Saartjie Baartman, une femme Koïsan réduite en esclavage et exhibée en Europe sous le nom de Vénus hottentote. La même année, l'Uruguay a récupéré la dépouille d'un Indien Charrua, Vaimaca Peru, achetée par la France en 1832.

Dignité humaine

En 2012, vingt têtes maories ont été restituées à la Nouvelle-Zélande, puis, en 2020, vingt-quatre crânes ont été rendus à l'Algérie dans le cadre d'une convention de dépôt d'une durée de cinq ans. Cette situation devra être régularisée avec la nouvelle loi.

Plusieurs conditions sont fixées pour juger de la recevabilité d'une demande : elle doit être déposée par un État étranger et à des fins exclusivement funéraires. Les «restes» doivent être ceux de personnes décédées après l'an 1500 et les «conditions de leur collecte doivent porter atteinte à la dignité humaine ou leur conservation doit contrevenir au respect de la culture et des traditions du groupe dont ils sont originaires», précise la loi. En cas de doute sur l'identification des restes réclamés, un comité scientifique composé à parts égales d'experts français et du pays demandeur sera chargé d'éclairer la décision du ministère de la Culture, qui aura le dernier mot.

«Apaiser les mémoires douloureuses»

La ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, s'est félicitée d'une loi équilibrée «entre la garantie du principe d'inaliénabilité et la gestion éthique des collections publiques. (...) Le respect de la dignité humaine est au cœur de cette loi. La France fait face à son histoire. Elle entend les demandes des autres peuples et souhaite ouvrir de nouveaux échanges culturels avec eux, tout en contribuant à apaiser les mémoires douloureuses».

La ministre s'est également engagée à lancer une mission parlementaire sur la restitution des restes humains provenant des territoires d'outre-mer dès le début de l'année 2024. «Ils ne pouvaient pas être inclus dans la présente loi, mais nous en faisons notre priorité», a-t-elle promis, en se donnant un an pour trouver une solution.

Lundi, des représentants des Indiens Kalina de Guyane ont assisté au débat au Sénat. Ils réclament le retour des corps de huit de leurs ancêtres décédés en 1892 après avoir été exhibés dans des zoos humains à Paris et répertoriés dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle. Celui-ci possède environ 24 000 «restes humains». Environ 7 % sont originaires d'Afrique et 5 % proviennent des territoires d'outre-mer. Seule une centaine a été précisément identifiée par les scientifiques, ce qui soulève un autre défi de la loi : pour une mise en œuvre effective, il sera nécessaire de fournir aux musées les ressources nécessaires pour effectuer un inventaire approfondi de leurs collections.

Binadjan Doumbia

www.malikile.com

Incendie en Guinée
Un bilan d'au moins 14 morts et 190 blessés

L'incendie survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans le principal dépôt de carburant du quartier administratif et des affaires de la capitale guinéenne a eu des conséquences tragiques. Au-delà des dommages matériels, le bilan humain est lourd.

Au moins 14 personnes ont perdu la vie et 190 ont été blessées dans l'incendie qui a touché le centre de Conakry, la capitale de la Guinée, le lundi 18 décembre, suite à l'explosion du principal dépôt de carburant du pays. Cet incident a paralysé la ville et causé d'importants dégâts matériels.

Le sinistre s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi, aux alentours de minuit, heure locale et GMT, dans le principal dépôt d'hydrocarbures de la Société guinéenne des pétroles (publique) à Kaloum, le quartier administratif et des affaires de Conakry.

Le nombre de décès est passé de 13 à 14 personnes, de nationalités guinéenne et étrangère. Les secours ont pris en charge 190 blessés, qui ont été ensuite transférés dans les hôpitaux de Conakry. Sur ce nombre, 113 ont pu rejoindre leurs familles, selon un communiqué du gouvernement diffusé lundi soir à la télévision nationale.

L'explosion a causé d'importants dégâts matériels, qui sont actuellement évalués par une commission d'enquête, précise le communiqué. Les pompiers se sont relayés toute la nuit et une grande partie de la journée pour maîtriser les flammes. L'incendie a été finalement maîtrisé dans l'après-midi, selon le gouvernement.

«Solidarité et prière»

«J'appelle le peuple de Guinée à faire preuve de solidarité et de prière pour notre nation en ces moments difficiles», a déclaré le chef de la junte, Mamadi Doumbouya, qui est au pouvoir depuis septembre 2021, dans un message publié en fin de matinée sur sa page Facebook. Le gouvernement a annoncé la fermeture des écoles et a demandé aux employés des secteurs public et privé de rester chez eux dans la grande région de Conakry, comprenant la capitale et ses environs. Les forces de sécurité ont bouclé la zone portuaire et ont mis en place des barrages filtrants sur plusieurs kilomètres. Une forte odeur de carburant brûlé émanait du site sinistré.

Une cellule de crise, coordonnée par le ministre de la sécurité, Bachir Diallo, a été mise en place et un plan d'urgence sanitaire a été activé pour prendre en charge les blessés, a indiqué le ministère de l'information. Un numéro d'appel d'urgence a également été mis en service. M. Diallo a annoncé l'arrivée imminente de secouristes étrangers, notamment en provenance du Sénégal et du Mali. L'Union européenne et les États-Unis ont exprimé leur solidarité. Les stations-service sont temporairement fermées dans tout le pays afin d'éviter la spéculation. Le gouvernement a également mis en place un point d'évacuation pour la population riveraine au Palais du peuple, siège du Parlement.

«Un bruit assourdissant nous a réveillés alors que nous étions déjà endormis. Nous habitons près du marché Niger et les vitres de notre maison ainsi que celles de nos voisins ont été brisées. Nous avons réussi à nous éloigner de cet endroit», a confié une habitante de Kaloum, encore sous le choc.

«Nous avons entendu une forte explosion qui nous a projetés au sol sans comprendre ce qui se passait», a également raconté Marietou Camara. «Nous nous sommes contentés de prier, espérant la protection de Dieu. D'autres n'ont pas cherché à comprendre et ont préféré se diriger vers la banlieue», a-t-elle ajouté.

Le quartier portuaire, habituellement animé, était désert lundi. De nombreuses personnes ont quitté précipitamment le centre-ville pendant la nuit, tandis que d'autres se sont barricadées chez elles.

Binadjan Doumbia

CAN 2023
Le Mali privé de Pléa et Dembélé

La Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 débutera dans moins d'un mois en Côte d'Ivoire, et le Mali, qualifié pour cette édition, fait face à une série de blessures qui prive l'équipe de ses attaquants clés. En effet, Ibrahima Koné, Adama Traoré «Malouda» et El Bilal Touré sont tous actuellement blessés, ce qui représente une perte importante pour les Aigles.

Face à cette situation, le sélectionneur Éric Sekou Chelle a décidé de réactiver une stratégie utilisée par ses prédécesseurs pour renforcer l'équipe. Il a ainsi approché Alassane Pléa et Moussa Dembélé en vue de la prochaine CAN. Cependant, les deux joueurs ont décliné l'invitation pour diverses raisons.

Malgré leur indisponibilité pour la compétition à venir, Pléa et Dembélé ont exprimé leur intérêt à représenter l'équipe nationale lors d'autres échéances après la CAN 2023. Cette déclaration laisse ouverte la possibilité de les inclure dans l'équipe dès les prochaines journées éliminatoires de la Coupe du monde 2026, selon Éric Sekou Chelle.

Cette décision de la part des joueurs et du sélectionneur souligne l'importance accordée à la préparation de l'équipe malienne pour les compétitions internationales. En effet, la CAN est un événement majeur dans le football africain, offrant une occasion unique de mettre en valeur le talent et le potentiel des équipes du continent.

La blessure de plusieurs attaquants clés représente un défi majeur pour l'équipe malienne, mais cela ne signifie pas pour autant que les Aigles ne sont pas prêts à relever ce défi. Le sélectionneur et son équipe continueront à travailler dur pour trouver des solutions et renforcer l'équipe dans le but de réaliser une performance solide lors de la CAN 2023.

Bien que le Mali soit privé des services de Pléa et Dembélé pour la CAN 2023 en raison de blessures, l'équipe reste déterminée à faire de son mieux et à représenter dignement le pays lors de cette compétition prestigieuse. Les regards sont désormais tournés vers les prochaines échéances, notamment les qualifications pour la Coupe du monde 2026, où l'inclusion de ces joueurs talentueux est envisagée.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

On vous confiera une mission importante aujourd'hui. Vous doutez de vos capacités à la réussir, vous avez pourtant des choses à transmettre et une expérience désormais solide. Prenez cette opportunité comme une chance, et l'occasion de grandir encore, professionnellement parlant. D'autant que la personne accompagnée se révèle particulièrement à l'écoute et curieuse sur votre activité professionnelle. Un intérêt qui vous flatte.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous sortez d'une zone de turbulences. Aujourd'hui est un bon jour pour remettre le pied à l'étrier, de nombreux signaux sont au vert, mais c'est vous qui n'osez pas vous lancer. Remettez-vous en selle, vous avez assez piétiné. Vous n'êtes pas hors du coup, contrairement à ce que vous croyez. Reprenez confiance en vous, vous avez encore du talent à revendre, on compte encore sur vous. Saisissez les mains tendues, vous serez récompensé.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre lieu de travail est en ébullition : stress, réunions qui se succèdent, coups de téléphone... Ne vous laissez pas submerger par toute cette animation et concentrez-vous sur vos objectifs. Si vous parvenez à rester zen, vous serez efficace, et vous prendrez même de l'avance ! Si vous n'avez pas encore trouvé votre voie, faites-vous confiance, vous allez prendre de bonnes décisions pour votre avenir professionnel.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Ne laissez pas une rivalité malsaine détruire votre moral. Si cette personne veut à tout prix être la meilleure, laissez-la se démener sans que cela ne vous affecte. Il ne s'agit que d'une vulgaire bataille d'egos et le passé vous a appris que cela ne débouchait jamais sur du positif. Gardez votre calme, continuez à travailler efficacement, sans vous soucier de ce qui se passe autour de vous. Cela passera.

Lion (22 juillet - 23 août)

Évitez les conflits inutiles. Vous voulez avoir le dernier mot, mais vous feriez mieux de laisser la tempête se calmer. Un bon repas avec vos collègues pourrait vous aider à mettre les choses à plat. Beaucoup de non-dits vous empêchent de vous épanouir comme vous le souhaiteriez. Il faut dire qu'une personne de votre équipe fait tout pour ruiner l'ambiance. Cette personne est jalouse de votre progression au sein de l'entreprise.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Un coup de mou règne aujourd'hui. Vous avez à faire, mais vous traînez des pieds, la routine prend le dessus. Ne négligez pas ce signal d'alarme qui vous invite à vous pencher sur vos véritables idéaux professionnels. Vous avez sérieusement l'envie aujourd'hui de mettre les choses à plat et de secouer l'ordre établi. Ne prenez toutefois pas de décisions trop hâtives, pesez le pour et le contre avant de prendre une décision.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Du changement, un goût d'ailleurs. Vous en avez besoin. La routine professionnelle vous pèse. Vous enviez les nomades digitaux qui parcourent le monde et qui postent leur bonheur sur les réseaux sociaux. Et si vous faisiez cette formation dont vous rêvez ? Ce serait le premier pas vers le changement que vous espérez. Vous pouvez aussi regarder les mutations proposées dans votre entreprise. Qui sait... l'une d'elles correspond peut-être à vos nouvelles attentes.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Période prolifique sur le plan professionnel. Vos compétences sont mises au service de projets importants. Cette reconnaissance par votre hiérarchie est bien méritée. Attention toutefois aux choix que vous pourriez faire. Distinguer une entreprise audacieuse d'une entreprise hasardeuse vous évitera la débâcle professionnelle. Prenez le temps de réfléchir avant de prendre toute décision engageant vos compétences.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Quelques petits nuages côté travail, mais rien qui ne puisse être réglé. Vous tenez à votre autonomie, mais celle-ci vous pousse à faire souvent cavalier seul. Apprenez à écouter les idées de votre entourage professionnel, vous pourriez être agréablement surprise. Si vous n'aimez pas que l'on vous dicte la marche à suivre, cela peut être mal perçu, particulièrement par votre hiérarchie. Prenez sur vous en acceptant de faire des concessions.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

C'est une journée placée sous le signe de l'apprentissage. Vous avez des envies de vous former pour développer vos compétences, dans le cadre de votre travail habituel, vous aurez l'occasion de faire des recherches, ce qui rend votre journée passionnante. Vous avez envie de transmettre et de partager, prenez note de vos leçons retenues ce jour afin de les faire fructifier sur le long terme dans votre vie professionnelle.

Verseau (20 janvier - 19 février)

C'est une période idéale pour clore des dossiers, finaliser la signature d'un contrat, officialiser une situation ou se débarrasser de toute la paperasserie que vous rechignez habituellement à faire. Vous ressentez le besoin d'avancer et de passer à de nouveaux projets. Votre sens de l'organisation ne passera pas inaperçu et on pourrait vous proposer de nouvelles responsabilités qui combleront vos désirs de changement.

Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous hésitiez à vous lancer dans un projet parce que vous le trouvez audacieux, ne doutez plus et lancez-vous. Vous avez en main toutes les ressources nécessaires pour mener à bien cette entreprise. Vous disposez des moyens humains comme des moyens matériels, sans compter sur votre créativité et votre aptitude naturelle à bien répartir les tâches. Souriez, votre avenir professionnel s'annonce plein de succès.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com